

Note de service

DESTINATAIRES : À tous les médecins et au personnel clinique du CISSS de la Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Anton Mak, MDCM FRCPC
Chef du service de microbiologie-infectiologie
Hôpital Charles-Le Moyne
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 9 juin 2020

OBJET : **Modification dans la technique de prélèvement pour le dépistage COVID-19**

La présente est pour vous informer d'une modification dans la technique de prélèvement pour le dépistage COVID-19. **Veillez noter qu'il faut retirer l'écouvillon du milieu de transport (eau moléculaire) après que le spécimen y a été ajouté, selon le point 4 de la procédure ci-dessous.**

Le prélèvement nasopharyngé à l'aide d'un écouvillon floqué est à privilégier lorsque disponible. S'il n'est pas possible de se rendre au nasopharynx en raison du type d'écouvillon utilisé ou de l'anatomie de l'utilisateur, procéder au prélèvement nasal.

Procédure

- 1) Frotter en premier le fond du pharynx avec l'écouvillon;
- 2) Insérer délicatement à l'intérieur du nez jusqu'à ce qu'une légère résistance est ressenti soit au nasopharynx (voir image 1) ou au cornet moyen (voir image 2) dépendamment du type d'écouvillons. Prière d'effectuer cinq (5) rotations et de retirer l'écouvillon;
- 3) Répéter avec la narine suivante s'il ne s'agit pas d'un écouvillon floqué nasopharyngé;
- 4) Insérer l'écouvillon à l'intérieur du tube de transport dans le liquide. Agiter l'écouvillon cinq (5) secondes, puis essorer l'écouvillon sur les parois du tube avant de le retirer du tube;
- 5) Jeter l'écouvillon dans le bac prévu à cet effet;
- 6) Assurer de bien remettre le capuchon sur le tube et visser complètement, puis identifier le tube;
- 7) Conserver et transporter entre 2 et 8 °C. Acheminer le tube au laboratoire en moins de 48 h.

Merci de votre précieuse collaboration.

Image 1 — Prélèvement nasopharyngé

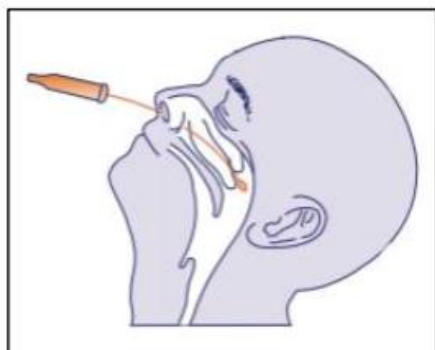


Image 2 —Prélèvement nasal (cornet moyen)



Référence

Guide de prélèvement pour dépistage COVID-19. LSPQ (27 mai 2020)